**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS**

**LE 17 OCTOBRE 2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 17 octobre 2016 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Juliette Duguay et Annie Anglehart

Messieurs Richard Béliveau, Gaétan Delarosbil et Jean-Marc Allain.

Monsieur Hartley Lepage est absent de la présente séance.

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Pour cette séance, il est constaté que l’avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l’article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu’il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

Les points à l'ordre du jour sont:

01- Embauche du directeur financier ;

02- Raccordement aqueduc et égout au Terrain de jeux ;

03- Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide au développement touristique de la Gaspésie (PADGT) ;

04- Prolongement des contrats de travail de messieurs Noël McInnis et Jean-Pierre Dorion ;

05- Période de questions ;

06- Levée de la séance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-10-382**

**EMBAUCHE DU DIRECTEUR FINANCIER**

**CONSIDÉRANT** le mandat offert à la firme Raymond Chabot Grand Thornton pour une assistance au recrutement d'un directeur(trice) financier(ère) à notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive de M. Samuel Johnson pour le poste de directeur financier à la Municipalité de Port-Daniel–Gascons ;

**POUR CES CONSIDÉRATIONS,** il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

**QUE** le conseil de la Municipalité de Port-Daniel–Gascons embauche M. Samuel Johnson à titre de directeur financier, poste régulier à temps complet, à raison de 37½ heures/semaine, pour un salaire annuel de 55 000 $. Monsieur Johnson aura une période probatoire de six(6) mois et ce, débutant le ou vers le 8 novembre 2016. Il bénéficiera de vacances annuelles de trois(3) semaines d'où l'année de référence est du 1er mai de l'année précédente au 30 avril de l'année en cours. Il bénéficiera également des conditions de travail énumérées dans la Politique de travail actuellement en vigueur.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-10-383**

**RACCORDEMENT AQUEDUC ET ÉGOUT**

**TERRAIN DE JEUX**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à louer une pelle mécanique pour les travaux de raccordement d'aqueduc et d'égout au terrain de jeux.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-10-384**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

**TOURISTIQUE DE LA GASPÉSIE (PADTG)**

Dans le cadre du Programme d'aide au développement touristique de la Gaspésie (PADTG), il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à déposer et à signer la demande d'aide financière pour la mise en place d'un espace culturel au quai de Port-Daniel.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-10-385**

**PROLONGEMENT DES CONTRATS DE TRAVAIL**

**DE MS NOEL MCINNIS ET JEAN-PIERRE DORION**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons prolonge les contrats de travail de messieurs Noël McInnis et Jean-Pierre Dorion pour une période de trois(3) semaines, à raison de trente-cinq heures/semaine et au taux de 13$/heure. Il est entendu que lesdits contrats de travail seront prolongés seulement après vérification auprès des employés saisonniers qui ont terminé leur contrat de travail.

Cette dépense pour ±3 000 $ sera défrayée à même le surplus accumulé non affecté de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, certifie qu’il y a des crédits suffisants au surplus accumulé non affecté de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Directrice générale/ secrétaire-trésorière

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne présente dans l'assistance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-10-386**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L’ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Juliette Duguay à 19h04.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Henri Grenier Chantal Vignet

Maire Dir. gén./sec.-trésorière